

Depuis quelques années, le numérique bouleverse la société en profondeur et la plupart des domaines du droit n'échappent pas à cette lame de fond. Qu'en est-il de la propriété intellectuelle ? Celle-ci est sans doute bien armée pour faire face aux défis du numérique. En effet, outre son aptitude naturelle à saisir les avancées technologiques, elle a toujours fait preuve d'une étonnante plasticité pour s'adapter aux évolutions techniques, que ce soit spontanément ou sous la contrainte. Aujourd'hui, cependant, le changement est plus profond, plus structurant.

La propriété intellectuelle est désormais affectée dans toutes ses branches et à tous les niveaux. Le numérique engendre de nouveaux objets et les droits de propriété intellectuelle sont alternativement – ou cumulativement – sollicités pour leur offrir une protection adaptée. De manière sous-jacente, l'intelligence artificielle (pour ne citer que cet exemple) éprouve aussi les mécanismes de titularité. Les mutations sont tout autant perceptibles sur le terrain de l'exploitation. Nourrissant le flux et le reflux de la propriété intellectuelle, le numérique engendre à la fois de nouveaux droits (comme le nouveau droit voisin de l'éditeur de presse), de nouvelles limites (telle que l'Open data) et de nouveaux modes d'exploitation (avec la blockchain). Enfin, le numérique oblige à repenser, voire à réinventer, les territoires des monopoles et les moyens de lutte contre la contrefaçon. Ces bouleversements sont transversaux à la matière ; ils impactent tant la propriété littéraire et artistique que la propriété industrielle. C'est donc bien la propriété intellectuelle toute entière qui est aujourd'hui renouvelée par le numérique.

Ce colloque du CUERPI a pour objectif de mieux cerner ces différentes mutations en envisageant successivement les nouveaux objets, les nouvelles prérogatives et les nouvelles contrefaçons. Il s'inscrit dans la continuité des travaux du CRJ et de l'Université de Grenoble-Alpes sur le numérique (Séminaire international, Smart contracts, 16 mars 2018 Workshop : Intelligence Artificielle, quelles interactions avec les sciences humaines et sociales ? 12 juillet 2018 ; La démocratie sociale à l'ère numérique, regards croisés autour du numérique, 21 mars 2019). Il s'adresse, comme d'habitude, à tous ceux qui, en France ou au-delà, s'intéressent à la propriété intellectuelle : praticiens (avocats, conseils en propriété industrielle, juristes d'entreprise), universitaires, étudiants de Master et doctorants.

Colloque organisé par l'Université Grenoble Alpes – UGA,
sous la direction de Bérengère Gleize et d'Agnès Maffre Baugé.

Soutenu par le Cabinet Beaumont, Conseils en propriété industrielle (<http://cab-beaumont.eu>), aux côtés de nos partenaires publics.

Comité scientifique : J.-M. Bruguière (Pr. Université Grenoble-Alpes), A. Favreau (MCF HDR Université Grenoble-Alpes), B. Gleize (MCF, Université Avignon), A. Maffre Baugé (MCF HDR Université Avignon), N. Mallet-Poujol (Directrice de recherche au CNRS, UMR 5815, Université de Montpellier), P. Tréfigny (PR, Université Grenoble-Alpes).

Inscription obligatoire : CRJ
0476825816
crj@univ-grenoble-alpes.fr

La propriété intellectuelle renouvelée par le numérique

Colloque du CRJ - CUERPI



Vendredi 22 novembre 2019

9h00 - 17h00

Maison de l'avocat
45 rue Pierre Sépard
38000 Grenoble

Renseignements et inscriptions :
crj@univ-grenoble-alpes.fr
04.76.82.58.16

Cette journée ouvre droit à 7 h de formation professionnelle



9h00 Accueil des participants

9h15 Mots de bienvenue :

David Dechenaud, Doyen, Faculté de droit de Grenoble, Professeur, Université Grenoble-Alpes

Michel Farge, Co-directeur du CRJ, Professeur, Université Grenoble-Alpes

9h30 Propos introductifs :

[Le numérique, continuité et renouveau de la propriété intellectuelle](#)

Bérengère Gleize et Agnès Maffre Baugé, Maîtres de conférences, Université Avignon CUERPI-CRJ

Nouveaux objets

9h45 Intelligence artificielle et propriété intellectuelle

[Intelligence artificielle : notion, délimitation, distinctions](#)

Jean-Marc Deltorn, CEIPI - Université de Strasbourg

[Intelligence artificielle et droit des brevets](#)

Franck Macrez, Maître de conférences HDR au CEIPI, Université de Strasbourg

[Intelligence artificielle et droit d'auteur](#)

Jean-Michel Bruguière, Professeur, Université Grenoble-Alpes

10h45 Pause

11h00 [La protection des créations véhiculées par les réseaux : Hashtag, tweet, smiley...](#)

Pascale Tréfigny, Professeur, Université Grenoble-Alpes

11h20 [La protection de la réalité virtuelle et augmentée](#)

Arnaud Latil, Maître de conférences HDR, Sorbonne Université

11h40 [Approche pratique sur les nouveaux objets](#)

[Le regard du conseil en propriété industrielle](#)

Magali Touroude Pereira, Cabinet Touroude & Associates, YesMyPatent.com

[Le regard de l'avocat](#)

Julie Azoulai, Avocate au barreau de Paris, Cabinet Deprez, Guignot & Associés

12h20 [Questions et débats avec la salle](#)

Déjeuner

Nouvelles prérogatives

[La propriété intellectuelle renouvelée par de nouveaux droits](#)

14h00 [Les contours du droit de communication au public](#)

Josée-Anne Bénazéraf, Avocate associée au barreau de Paris, Artlaw

14h20 [Le nouveau droit voisin des éditeurs et agences de presse](#)

Nathalie Mallet-Poujol, Directrice de recherche au CNRS, UMR 5815, Université de Montpellier

[La propriété intellectuelle renouvelée par de nouveaux modes d'exploitation](#)

14h40 [Blockchain et mise en œuvre des droits de propriété intellectuelle](#)

Amélie Favreau, Maître de conférences HDR, Université de Grenoble-Alpes

[La propriété intellectuelle renouvelée par de nouvelles limites](#)

15h00 [Open data, Text and data mining, open access...](#)

Alexandre Delmotte, Maître de conférences, Université de Grenoble-Alpes

15h20 [La mise à l'épreuve des limites au droit d'auteur par les oeuvres transformatrices](#)

Pauline Léger, Maître de conférences, Université Paris-Sud, Paris-Saclay

Nouvelles contrefaçons

[Nouvelles frontières](#)

15h40 [Contrefaçon en ligne et droit international privé](#)

Ariane Fusco-Vigné, Avocate au barreau de Paris

[Nouveaux moyens de lutte contre la cyber-contrefaçon](#)

16h00 [Approche pratique de la lutte contre la contrefaçon en ligne](#)

Benjamin Moutte, Directeur des Affaires Juridiques et Réglementaires, Rakuten France

David Saussinan, Directeur des affaires publiques et juridiques, UNIFAB

16h30

[Rapport de synthèse :](#)

Jacques Larrieu, Professeur, Université Toulouse I Capitole